



Compte rendu de l'atelier de lancement du projet

*Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face
aux effets néfastes du changement climatique – (PARSACC)*

Rapport préparé par le Modérateur de l'atelier
Décembre 2013

AVERTISSEMENT

Le contenu du présent compte rendu d'atelier ne reflète pas forcément les positions et points de vue du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable – MEDD - ni ceux des partenaires techniques et financiers ci-après : Fonds d'Adaptation – FA, ou du Programme Alimentaire Mondial – PAM.

RESUME

L'atelier de lancement du Projet (ARCSA/CC), organisé le 11 Décembre 2013 à l'Hôtel Wissal de Nouakchott, a permis après la cérémonie d'ouverture de communiquer aux participants les informations pertinentes sur le projet et de recueillir auprès de ces représentants des parties prenantes au projet de leurs réactions et commentaires. Pendant le conclave qui a duré une journée ponctuée par de courtes pauses (et collationnements), les participants ont suivi progressivement: (i) les présentations du projet et son contexte; (ii) une étape de discussions et d'échanges sur le mode opératoire du projet ; et (iii) l'échéancier des premiers pas vers la mise en œuvre assorti de questionnements et contributions qui ont conduit à une bonne compréhension des attentes du projet.

Les communications présentées ont été au nombre de trois. La première a porté sur l'ossature du projet et son contexte, présentée par le Directeur National. La deuxième et la troisième lesquelles ont été présentées tour à tour par le Coordinateur du Projet, ont décrit respectivement les rôles et responsabilités du Gouvernement, du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Fonds d'Adaptation (FA) ainsi que les prochaines étapes et le processus de consultation. Chaque communication était suivie de discussions sur le contenu et a permis aux participants de s'interroger sur le processus de mise en œuvre du projet, son budget, son calendrier d'exécution, ses préoccupations principales et ses résultats attendus. A l'issue des échanges, les participants ont d'une part félicité les présentateurs pour la qualité des communications et applaudi le Directeur National et à travers lui le PAM pour la promptitude de mobilisation des ressources du Fonds d'Adaptation ; et d'autre part d'exprimer une motion de bienvenu au Coordinateur et de lui souhaiter pleins succès.

Informations générales

Le Projet "d'Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique" est une initiative conjointe du Gouvernement Mauritanien et du PAM. Il est financé par le FA, mis en œuvre par le PAM et exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Conçu pour renforcer la résilience des sources et moyens de subsistance des communautés rurales face aux effets néfastes du changement climatique, ce projet vise le renforcement des capacités des services techniques déconcentrés du MEDD (Délégations Régionales du MEDD - DREDD) pour guider et aider les communautés vulnérables aux fins d'accroître leur sécurité alimentaire et leur résilience aux impacts du changement climatique en leur fournissant les compétences d'information, d'organisation, de planification et de mise en œuvre et les moyens d'améliorer les sources sur lesquelles sont basées leurs moyens de subsistance.

Le projet s'appuie à la fois sur le programme de décentralisation du gouvernement et la mise en œuvre accélérée au niveau local par le MEDD et ses structures déconcentrées du Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) qui intègre entre autre la protection de l'environnement et le Plan d'Action National d'Adaptation au changement climatique.

La zone du projet couvre les huit Wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimaka, Tagant, Assaba, Hodh El Gharbi, Hodh Echarghi (voir Carte 1 en page 3).

Objectif de l'atelier

L'objectif de l'atelier de lancement du projet est de procéder en présence des principales parties prenantes à la présentation du projet, ses principales composantes, sa stratégie de mise en œuvre et son dispositif institutionnel ainsi que l'annonce du processus de consultation pour l'élaboration de la planification du projet.

Les composantes

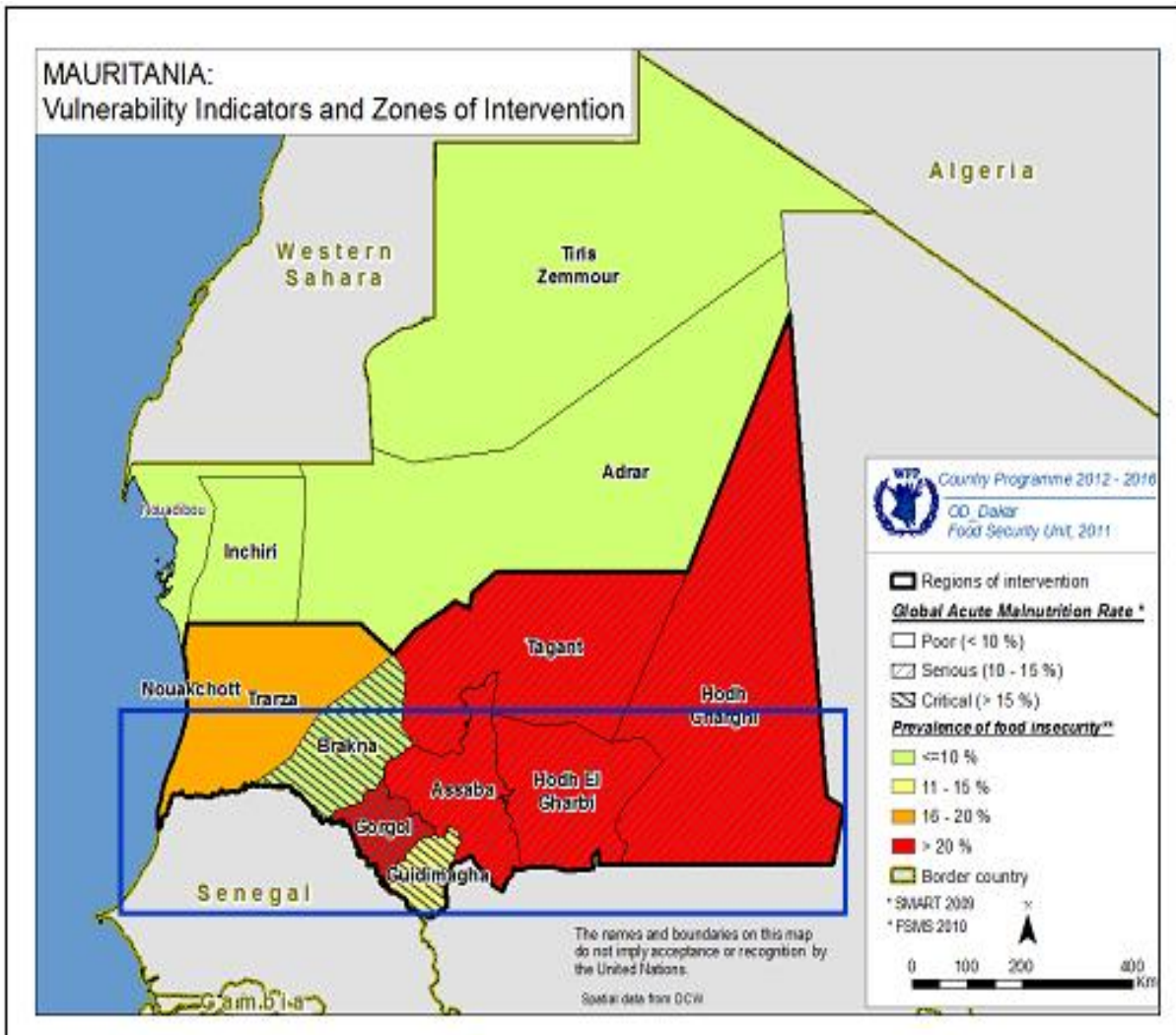
Le projet a trois composantes principales :

- Composante 1 : appuyer les services techniques du MEDD et les communautés pour mieux comprendre les risques climatiques et leurs impacts et pour l'élaboration de plans et mesures d'adaptation.
- Composante 2 : concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de combattre la désertification et la dégradation des ressources naturelles.
- Composante 3 : concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes de diversification et d'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Principaux résultats attendus

- Le Projet et son contexte sont présentés: Généralités sur le pays, la Mauritanie et le Changement Climatique, Présentation du Projet, Zone d'emprise du Projet, Organes de Gestion du Projet, Objectif du Projet, les Composantes du projet, les Résultats Attendus du Projet et les Structures de mise en œuvre
- Les entités du projet sont présentées : Mécanismes Financiers (Fonds d'Adaptation) et de l'Entité Multilatérale de Mise en œuvre (EMMO), l'Agence d'Exécution (MEDD) ; et ses Organes de Gestion. Puis les Rôles et responsabilités du Gouvernement, du PAM et du FA ;
- Les possibilités de synergie du projet sont identifiées : Présentation sur les synergies et options de complémentarités des projets nationaux en cours d'exécution
- Les premières étapes et Processus de Consultation des Parties Prenantes sont échangées ;
- Le Compte Rendu de l'atelier est élaboré et soumis au PAM en tant qu'entité multinationale de mise en œuvre (EMMO).

Carte 1. Zone du projet en encadré bleu



Liste des abréviations et acronymes

AFB	Conseil du Fonds d'Adaptation - Adaptation Fund Board
AVB	Agent de Vulgarisation de Base
AGLC	Association de Gestion Locale Collective des ressources naturelles
AMCC	Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CCPNCC	Cellule de Coordination du Programme National pour les Changements Climatiques
CER	Unité certifiée de réduction - Certified Emission Reduction
CNED	Conseil National Environnement Développement
CPP	Comité de Pilotage du Projet
CRED	Conseil Régional Environnement Développement
CRP	Coordonnateur Régional du Projet
DNP	Directeur National du Projet
DREDD	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
EDD	Environnement et Développement Durable
EE	Entité d'exécution
EMMO	Entité multilatérale de mise en œuvre
FA	Fonds d'Adaptation
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture – Food & Agriculture Organisation
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GEF	Fonds pour l'Environnement Mondial Global Environment Facility
GNAP	Groupement National des Associations Pastorales
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participative
MDR	Ministère du Développement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
NU	Nations Unies
ONG	Organisation non-gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANE	Plan d'Action National de l'Environnement
PARSACC	Projet d'Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique
PDIAIM	Programme du développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
ProGRN	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SGP	Programme Microfinancements – Small Grant Programme
TDR	Termes de référence
UGP	Unité de Gestion du Projet
WFP	Programme Alimentaire Mondial – World Food Programme

TABLE DES MATIERES

Résumé	1
Liste des abréviations et acronymes	4
Table des matières	5
I. Cérémonie d'ouverture	6
Mise en contexte du projet par le Directeur National du projet	6
Allocution du Représentant du PAM	6
Ouverture solennelle de l'atelier par le Secrétaire Général du MEDD	6
II. Les communications en bref	7
Présentation Générale du Projet	7
Les rôles et responsabilités du Gouvernement, du PAM et du FA	9
Les prochaines étapes et le processus de consultation	10
III. Points saillants des discussions	11
IV. Recommandations	12
V. Observations finales	12
Annexes	13
Cartes et figures	
Carte présentant la zone du projet en encadré bleu	3
Schéma institutionnel	9

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Allocution du lancement officiel du projet par Mr. Mohamed Ould Abdallahi Salem Ould Ahmedoua, Secrétaire Général du MEDD

Le Secrétaire Général du MEDD a souhaité à tous les participants la bienvenue avant de souligner combien les pouvoirs publics en général et le Département en particulier accordent un grand intérêt à la lutte contre les effets du changement climatique. Et le suivi de ce fléau est, depuis le déplacement du Chef de l'Etat, S.E.M. Mohamed Ould Abdel Aziz, à la Conférence des Parties à la CCNUCC tenue à Copenhague et celui dernièrement effectué à Paris pour participer au Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique sur le réchauffement climatique, clairement inscrit dans l'agenda du pays comme la priorité du moment. La création de la CCPNCC en 2008 n'était en réalité que le premier jalon d'un programme bien réfléchi par le Chef de l'Etat pour combattre le phénomène climatique sous toutes ses formes. Le projet dont l'atelier de lancement est aujourd'hui organisé vient à point nommé et représente le fruit de l'abnégation du Département et sa détermination sous l'impulsion des directives du Premier Ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdhaf, de dynamiser la mise en œuvre de la CCNUCC en Mauritanie. La mobilisation de ressources financières est l'un des crédits du MEDD et constatons ensemble que nous avons ici une belle démonstration de ses efforts d'œuvrer en faveur de la protection des moyens d'existence d'environ 1 million de personnes dont la sécurité alimentaire est toujours menacée et de façon récurrente.

M. le Secrétaire Général a conclu pour rappeler que l'atteinte des objectifs du millénaire passe par ce type de renforcement que le FA vient d'accorder à la Mauritanie avec l'appui spécial du PAM. A ces deux partenaires j'adresse au nom de S.E.M. le Ministre du MEDD toute la gratitude de la Mauritanie. C'est sur cette note de remerciement qu'il a procédé au lancement officiel du projet d'**Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique.** (Voir discours en Arabe en annexe).

Allocution de Mr. Moise BALLO, Représentant du PAM

Succédant au Chargé de Mission, le Directeur par intérim du PAM en Mauritanie s'est réjoui de cette nouvelle coopération désormais établie entre le PAM et le nouveau Ministère de l'Environnement et de Développement Durable qui ira certainement vers un renforcement durable.

Il a rappelé la mission combien exaltante de ce département ministériel nouvellement créé pour relever des défis ô combien nombreux surtout dans un contexte physique du pays défavorable, caractérisé par un désert Saharien occupant déjà les 90% de la superficie et toujours en progression et les 10% restant fortement éprouvés par les sécheresses successives des 30 dernières années.

Il a précisé que, malgré toutes les incertitudes scientifiques, sans cesse rappelées, le changement climatique est pourtant bien là ; et il est ressenti par les populations à l'échelle mondiale mais aussi en Mauritanie où la température moyenne annuelle n'a cessé d'augmenter depuis 1960. Les projections montrent que la pluviométrie annuelle moyenne ira en sens inverse dans la régression. Nul n'est en mesure de prédire avec une certitude absolue quels seront les effets du changement climatique ; en revanche, le monde dispose désormais assez de connaissances pour en comprendre les risques. Par exemple, le pastoralisme et l'agriculture sont désormais connus comme étant deux secteurs des plus vulnérables au changement climatique en Mauritanie ; et à travers eux les risques de l'insécurité alimentaire des communautés les plus pauvres iront en augmentation en raison de la baisse de la qualité et de la quantité de bétail et de la production agricole, tributaires tous deux des effets du climat.

La réponse existentielle pour ces populations rurales et leurs moyens de subsistance dira M. Moise réside dans le renforcement de leurs capacités de résilience aux changements climatiques. C'est donc cet aspect d'adaptation qui doit figurer comme axe majeur dans les plans de développement locaux, communaux notamment. C'est seulement à ce prix que l'on peut espérer minimiser les risques qui menacent non seulement le pays, mais aussi l'humanité et la planète toute entière.

Le projet financé par le FA au Changement Climatique de la CCNUCC et objet de cet atelier de lancement d'aujourd'hui est l'initiative conçue par le MEDD avec l'appui du PAM pour apporter les solutions idoines à ces menaces récurrentes. Le PAM, accrédité par le FA en juin 2010 est, à la demande du Gouvernement Mauritanien, l'Entité Multilatérale de Mise en Œuvre (EMMO) du projet dont l'exécution et l'ancrage reviennent au MEDD.

Il a conclu par un rappel de l'objectif du projet, les résultats attendus de chacune des composantes, les principes universels de réussite des projets en milieu rural et particulièrement ceux dirigés vers la sécurité alimentaire avant de saluer l'initiative, de donner les assurances de l'engagement du PAM pour servir de fer

de lance à la collaboration et coordination de l'ensemble des parties prenantes au projet et remercier le Gouvernement pour la confiance accordée au PAM. (Voir discours en annexe).

Chargé de Mission, Point Focal de la CCNUCC, Coordonnateur CCPNCC

Le Chargé de Mission, Directeur National du projet a commencé par remercier les participants pour avoir répondu à son invitation et en particulier les Délégués Régionaux du MEDD qui ont parcouru de longues distances pour venir participer à cet atelier de lancement du projet d'adaptation. Il a ensuite introduit le sujet à l'ordre du jour comme étant un projet d'adaptation qui s'inscrit dans la lutte contre les effets du changement climatique dans huit régions du pays dont le cumul des précipitations annuelles sont supérieures à 150 mm. Le financement du projet est accordé par un nouveau mécanisme financier de la CCNUCC, le FA. Il a expliqué les procédures d'accès à ce nouveau mécanisme financier et en particulier comment la Mauritanie a pu figurer parmi le premier peloton de pays à bénéficier de ses ressources, à fortiori pour un montant si important. Il a annoncé que les arrangements institutionnels convenus pour l'opérationnalisation du projet ont désigné le PAM comme agence accréditée par le FA pour la mise en œuvre et le MEDD pour l'exécution à travers ses structures centrales et régionales. Il a souligné le caractère inédit en Mauritanie d'un projet d'adaptation directement exécuté par le MEDD et ses structures et surtout le mode de fonctionnement décentralisé où les Délégations Régionales du MEDD joueront un grand rôle dans la gestion rapprochée du projet (expression orale).

II. LES COMMUNICATIONS EN BREF

Le conclave a été présidé par M. Sidi Mohamed Ould El Wavi en sa qualité de Chargé de Mission au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Point Focal de la CCNUCC et Directeur National du projet (DNP). La modération a été confiée à M. Fall Oumar, consultant international, qui, dès l'entame, a demandé aux participants de se présenter afin de vérifier la représentativité des parties prenantes au projet. Ensuite, le modérateur a déroulé le programme de l'atelier d'un jour (voir annexe) avant d'inviter le premier orateur à prendre la parole.

Communication 1 : Présentation du projet

Par Sidi Mohamed Ould El Wavi, DNP

Dans cette communication, le DNP a présenté les généralités du pays pour bien faire ressortir les caractéristiques biophysiques du pays qui pourraient démontrer la vulnérabilité intrinsèque des écosystèmes. On notera en particulier que le territoire est aux $\frac{3}{4}$ occupé par le désert où ne survit que la biodiversité adaptée aux oasis¹ et le quart restant est partagé entre une zone pure pastorale, une autre agropastorale et une dernière agro-sylvo-pastorale. Il a montré les liens existants encore faut-il à ce sujet

Dans cette communication, le DNP a mis en exergue les liens existants entre l'état dégradé des ressources naturelles et écosystèmes avec le changement climatique. Il a également présenté le projet dans ses différentes facettes :

- Présentation succincte du projet :
 - Nature du projet : renforcement de la résilience de a sécurité alimentaire
 - Source de financement : Fonds d'adaptation au changement climatique
 - Montant du financement : 7,8 millions USD
 - Durée : 4 ans
 - Zone d'intervention : Hodhs Charghi et Gharbi, Assaba, **Brakna, Gorgol, Guidimaka, Tagant et Trarza** (voir carte ci-dessus).
 - Entité de mise en œuvre : Programme Alimentaire Mondial - PAM
 - Entité d'Exécution : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable - MEDD

- Organes de gestion du projet:
 - Comité de pilotage du projet: Secrétaire Général du MEDD
 - Direction nationale du projet: Chargé de Mission
 - Unité de coordination du Programme National Changement Climatique : CCPNCC

¹ La zone septentrionale du Tiris Zemmour est occupée par une plante pérenne rustique et particulièrement appréciée par le chameau et riche en termes de valeur bromatologique

- Comités régionaux du projet: DREDD
 - Groupe consultatif du projet : Ministères clés, organisations des NU, PTF et société civile.
- Objectif :
 - Le projet vise à promouvoir une meilleure gouvernance de l'environnement à travers le suivi écologique, la gestion et le partage des connaissances sur le changement climatique, et la mobilisation et la participation des communautés à s'adapter au changement climatique et de renforcer la résilience des moyens de subsistance de la sécurité alimentaire.
 - Ces activités sont une priorité du programme de décentralisation du gouvernement et de mise en œuvre accélérée des stratégies nationales d'adaptation et de protection de l'environnement au niveau local poursuivi par MDEDD
 - Composantes :
 - Composante 1 : appuyer les services techniques du MEDD et les Communautés pour mieux comprendre les risques climatiques et leurs impacts et pour l'élaboration de plans et mesures d'adaptation.
 - Composante 2 : concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de combattre la désertification et la dégradation des ressources naturelles.
 - Composante 3 : concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de diversifier et d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables.
 - Résultats attendus :
 - Composante 1 :
 - Renforcer les capacités publiques pour une meilleure prise en charge politique du risque climatique
 - Renforcer les capacités de 08 délégations régionales du MEDD pour l'accès et l'analyse de l'information sur le changement climatique en vue de suivre le développement local et appuyer les communautés locales
 - Mise en place et appui de 20 associations villageoises
 - Formation des communautés locales sur les menaces du changement climatique et les mesures d'adaptation en particulier celles relatives à la sécurité alimentaire
 - 100 villages structurés et groupes pour préparer des plans d'adaptation devant être intégrés dans un plan local (communal)
 - Les communautés échangent les expériences et leçons à travers les radios locales
 - Un système de suivi et évaluation est mis en place.
 - Composante 2 :
 - 1500 – 2000 ha de dunes fixées
 - 1000 – 1500 ha de zones vulnérables mises en défens
 - 500 ha de zone de rétention mises en place
 - Composante 3 :
 - 300 000 arbres fruitiers plantés dans les zones protégées
 - 4000 personnes formées sur les techniques agricoles, d'élevage et de gestion de l'eau
 - 5000 personnes formées et équipées sur les AGR agropastorales y compris la production de plants
 - 6000 personnes formées et équipées sur le développement de l'aviculture
 - 1000 personnes formées et équipées sur l'apiculture
 - 20 banques de céréales communautaires mises en place
 - 2000 personnes formées et équipées sur la fabrication de foyers améliorés
 - 30 000 foyers améliorés fabriqués.

Le schéma institutionnel comprend trois niveaux : national, régional et local comme le montre la figure 1 ci-après. Le niveau local est à son tour subdivisé en deux niveaux :

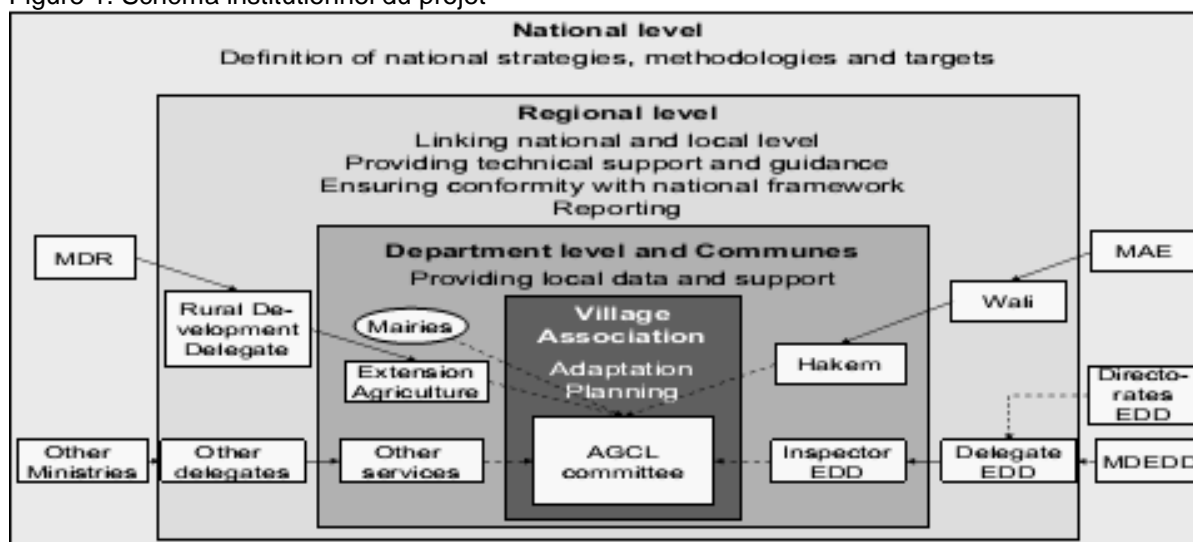
Niveau départemental :

- Préfecture : Hakem, Inspection MEDD et structures déconcentrées de l'Etat
- Commune : Municipalités : plan de développement local et plan communal d'adaptation
Agents de vulgarisation agricole de base (AVB), gardes forestiers, etc

Niveau communautaire :

- Associations communautaires (AGCL) : MARP
- Villages, comités locaux

Figure 1. Schéma institutionnel du projet



Communication 2 : Rôles et responsabilités du Gouvernement, PAM et FA

Par Ghazi GADER, Coordonnateur du projet

Le deuxième orateur s'est focalisé sur les organes de mise en œuvre :

• Le Fonds d'Adaptation (FA) :

- FA établi par UNFCCC pour financer des projets d'adaptation concrets
- 190 millions USD affectés à 28 pays (3 dernières années)
- FA est supervisé et géré par un conseil (AFB) : 16 membres et 16 suppléants (donateurs et gouvernements des pays développés)
- La Banque mondiale agit comme structure fiduciaire du FA à titre provisoire avec le GEF qui assure le secrétariat du conseil.
- Le FA est financé principalement par 2% des crédits CER

• Le Programme Alimentaire Mondial (EMMO)

- PAM a été accrédité par le FA en juin 2010 comme Entité Multilatérale de Mise en Œuvre (EMMO) à la demande la Mauritanie
- PAM est classé 2ème après le PNUD dans la mise en œuvre des Projets FA (1/6 des fonds) avec 5 projets approuvés (Equateur, Egypte, Mauritanie, Sri Lanka, Népal) et pour un total de 40 millions USD,

• Relations PAM – MED

Le FA divise les rôles dans la mise en œuvre des projets :

- L'EMMO agit en tant que dépositaire de fonds au niveau national et porte toute la responsabilité de la gestion globale du projet : suivi financier et physique, responsabilité de reporting, appui et orientation pour l'Entité d'Exécution;
- Le Bureau du PAM national est appuyé par le Siège (Rome) et le Bureau régional (Sénégal)
- Le Ministère de l'Environnement et de Développement Durable par sa Cellule de Coordination du Programme National Changement Climatique (CCPNCC) agit en tant qu'Entité d'Exécution (EE) et est responsable d'exécuter les activités et de la gestion quotidienne du projet en coordination avec le PAM.

• Relations PAM - FA

- Le PAM est l'ultime responsable vis-à-vis du conseil du FA pour la mise en œuvre et la supervision du projet

- PAM travaille avec EE via l'Unité de Gestion du Projet pour préparer les rapports d'avancement trimestriels et l'état des finances
- Le PAM est responsable de la préparation du Rapport annuel d'avancement et l'état des finances pour le Secrétariat du Conseil du FA.
- Les versements se font par tranche annuelle : Conditionnés par la validation du rapport annuel par le FA.

Communication 3 : Prochaines étapes et Processus de Consultation

Par Ghazi GADER, Coordonnateur du projet

La dernière communication de la journée a porté sur le processus de consultation et les étapes de celle-ci pour offrir aux parties prenantes une feuille de route et une occasion pour décentraliser les débats et échanger avec les locaux sur la nature des activités d'adaptation idoines et les sites vulnérables.

• Processus de Consultation :

- **Son objectif** : Ciblage des zones d'intervention, identification des bénéficiaires, identification des activités, établissement des arrangements opérationnels, Elaboration du plan opérationnel qui sera validé par le Comité de Pilotage.
- **Les opérateurs** : L'Unité de Gestion du Projet 'UGP' (Gouvernement + PAM) est responsable de la conduite de ce processus
- **Les partenaires** : Un processus avec tous les partenaires du projet incluant les services déconcentrés (régionaux et départementaux), les autorités locales, les communautés cibles ainsi que les partenariats techniques clés (Agences NU, PTF, ONG)..

• Etapes du processus de consultation

ETAPE 1 : Atelier de lancement

- Son objectif : Lancement officiel du projet avec les principaux partenaires du projet
- Parties prenantes : Représentants du gouvernement, Représentant du PAM, Coordinateur projet, Membres Comité de Pilotage, Autres partenaires clés

ETAPE 2 : Réunion avec l'Entité d'Exécution et partenaires clés au niveau local

- Ses objectifs : (i) Informer et consulter les parties prenantes locales et les partenaires de mise en œuvre de la portée et des objectifs du projet, discuter le ciblage, les prochaines étapes et le plan de travail préliminaire ; (ii) Garantir l'adhésion et établir les accords
- Parties prenantes : Entité d'Exécution (Gouv), Représentants du Gouvernement au niveau local, Représentants des Communautés, Coordinateur du projet et le PAM.

ETAPE 3 : 1ère réunion du Comité National de Pilotage

- Ses objectifs : (i) Accord sur la feuille de route pour le processus de consultation ; (ii) Accord sur les TdR des membres du Comité de Pilotage ; (iii) Discussion sur les structures du projet : rôles et responsabilités
- Parties prenantes : Entité d'Exécution (MEDD) ; Autres Ministères et institutions impliqués ; PAM (EMMO) ; Principaux partenaires techniques et de mise en œuvre.

ETAPE 4 : Ateliers techniques régionaux

- Ses objectifs : (i) Identification des partenaires de mise en œuvre ; (ii) Accord sur les étapes suivantes et les échéanciers ; (iii) Discuter les propositions d'accords d'opération.
- Parties prenantes : Entité d'Exécution (MEDD) ; Autres Ministères et institutions impliqués ; PAM (EMMO) ; Principaux partenaires techniques et de mise en œuvre.

ETAPE 5 : 2ème Réunion du Comité National de Pilotage

- Ses objectifs : (i) Revue et approbation des résultats des ateliers techniques incluant la méthodologie proposée par le projet, le ciblage des zones d'intervention, les activités identifiées; (ii) Accord sur la structure du projet, les équipes régionales, le besoin en expertise; (iii) Approbation de l'agenda, des participants et de la date de l'Atelier initial (atelier de lancement) ; (iv) Discussion du plan d'opération de la première année de mise en œuvre.
- Parties prenantes : Entité d'Exécution (MEDD) ; Autres Ministères et institutions impliqués ; PAM (EMMO) ; Principaux partenaires techniques et de mise en œuvre.

ETAPE 6: Atelier de démarrage

- Ses objectifs : (i) Accord avec les acteurs sur tous les aspects du projet comme définis dans le processus de consultation; (ii) Elaboration du rapport de l'Atelier initial pour le Conseil du Fonds d'Adaptation ; (iii) Validation d'un plan détaillé de la première année de mise en œuvre.
- Parties prenantes : Représentants nationaux et locaux du Gouvernement incluant tous les ministères ; Autres Ministères et institutions impliqués ; PAM (EMMO) ; Principaux partenaires techniques et de mise en œuvre ; Représentants des communautés locales, organisations, ONG, etc. des zones d'intervention du projet ; Partenaires d'exécution (ONG Internationales, Agences des NU, PTF, etc.) ; PAM.

• Définitions des termes

- **Processus de consultation** : Clé, Il prend du temps (sur la base de l'expérience des autres projets FA dans les autres pays)
- **Atelier de lancement** : C'est pour valider tout le processus de consultation avec l'ensemble des partenaires
- **Rapport de démarrage** : Le projet ne commence réellement qu'après acceptation du rapport de démarrage par le FA.

III. POINTS SAILLANTS DES DISCUSSIONS

Après chacune des présentations une session pour discussion a été ouverte au cours de laquelle des points de clarification ont été posés et ont reçu des réponses ; des observations ont été soulevées en même temps que des commentaires. Ce sont ces deux dernières catégories qui ont fait l'objet de débat et repris de façon résumée et par thématique ci-après. Il faut noter que la plupart de ces questions, commentaires et observations avaient trouvé des réponses lors des présentations.

Ordre des priorités des actions

- L'élevage, cité comme source de subsistance principale vulnérable au changement climatique, mériterait d'être priorisé ;
- Le projet d'écoute communautaire et l'approche champ-école sont deux approches à prioriser comme outils de vulgarisation réussie dans la vallée du fleuve par la FAO (projet PDIAIM);

Observations portant sur les présentations powerpoint

- Pourquoi limiter l'emprise du projet aux seules Wilayas du Sud Mauritanien ?
- La durée de 4 ans est bien trop courte pour réaliser des impacts positifs significatifs !
- Etendre le projet sur 8 Wilayas recèle un risque majeur de réduire les impacts positifs attendus
- Pourquoi écarter les zones humides ?
- Quelle place occupera l'association créée dans le cadre du ProGRN, projet Oasis, etc.
- Quels sont les critères de ciblage des sites bénéficiaires ?

Points de clarification

- Absence des régions du nord dans la couverture du projet surtout qu'elles sont plus vulnérables ;
- Les comités consultatifs prévus dans le projet risquent de dupliquer les prérogatives du CNED ;
- Pourquoi la pêche qui est un secteur compris dans la sécurité alimentaire ne figure pas dans les secteurs vulnérables ?

Problèmes relatifs au processus de mise en œuvre

- Pourquoi ignorer le CNED dans le dispositif de mise en œuvre ?
- Rôle des ONG ?
- Quelle peut être la synergie à développer avec le projet Filière, Projet Foyers Améliorés, etc. ?
- Quelle stratégie pour impliquer les autres départements sectoriels ?

Problèmes inter ou intra Wilaya

- Frustration des Wilayas du Nord plus exposées aux aléas climatiques et marginalisées quant aux interventions de type adaptation au changement climatique

Propositions et suggestions

- Inclure les Directions de l'Agriculture et de l'Elevage dans le Comité de Pilotage
- Préparer des termes de référence pour chaque type de comité : pilotage, consultatif, etc.

- La pisciculture et aquaculture pourraient bien figurer dans la demande des communautés vulnérables
- Dans l'agroforesterie promouvoir les espèces endogènes ;
- Promouvoir les banques de protéines aux côtés des banques de céréales.

IV. RECOMMANDATIONS

- Prendre conscience que dans les Wilayas la société civile n'a pas souvent autant d'expériences que celle de la capitale Nouakchott ; dans de tels cas réfléchir à des compagnonnages ;
- Promouvoir des actions pilotes dans des stations expérimentales pour chaque type d'activités agrosylvo-pastorales et écosystémiques avant la mise en échelle ;
- L'approche bassin versant doit être privilégiée comme approche de collecte des eaux de surface
- Déléguer une partie des activités aux associations locales ; en particulier le GNAP dispose de référentiels et expériences dans le domaine des activités d'élevage et pastorales ;
- L'implication et la synergie doit être recherchée avec d'une part le SGP qui a un avantage comparatif en termes de spécialisation dans l'adaptation au changement climatique, d'accessibilité aux ONG (les ONG sont ses entités de mise en œuvre) et communautés (dépositaires de droits de gouvernance sur l'activité) et sa connaissance du terrain (présent dans toutes les Wilayas) ; Le SGP a aussi travaillé en synergie réussie avec le Projet MDG F où le PAM et la FAO avaient travaillé simultanément sur les mêmes sites avec des modules complémentaires. D'autre part, Art Gold intervient dans l'encadrement dans la planification régionale et la capitalisation des connaissances (présent dans 3 à 4 Wilayas du projet). Tous ces deux instruments sont impliqués dans la mise en œuvre (en démarrage) de l'initiative Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques (AMCC) de l'Union Européenne.

V. OBSERVATIONS FINALES

Processus de consultation :

- Les délais et nombres de consultations à mener sont du point de vue programmation lourds et comportent un risque de réduire la durée prévue pour la mise en œuvre des actions d'investissement. Ce risque a été débattu et amoindri dans la mesure où les assurances données par la Coordination du projet fixent les échéances pour ces consultations au plus tard à la fin du mois de Mars 2014.

ANNEXES

Annexe 1

Les organisateurs de l'atelier:

- Sidi Mohamed Ould El Wavi, Chargé de Mission, Directeur National du projet, elwavi.sm@gmail.com
- Ghazi GADER, Coordonnateur du projet, ghazi.gader@wfp.org
- Daniel LONGHURST, Consultant Adaptation au CC – PAM – Rome, Italie, daniel.longhurst@wfp.org
- Fatimata Sy, PAM – Mauritanie, fatimata.sy@wfp.org
- Amadou Dia, consultant au PAM, amadou.dia@wfp.org
- Nour Mohamed Salek, Maitre de cérémonie de l'ouverture
- Fall Oumar, Modérateur de l'atelier de lancement du projet

Annexe 2

PROGRAMME DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES ET DE LEUR SECURITE ALIMENTAIRES FACE AUX EFFETS NEFASTES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nouakchott le 11/12/2013, Hôtel WISSAL

Horaires	Thèmes	Animateur/Responsable
09 : 00 – 09 : 25	Inscription des participants	Secrétariat Atelier
09 : 25 – 09 : 30	Mot introductif	Le Directeur National - DN
09 : 30 – 09 : 45	Allocution Représentant PAM	Représentante PAM
09 : 45 – 10 : 00	Ouverture officielle	Le SG du MEDD
10 : 00 – 10 : 45	Présentation Générale du Projet	DN/Coordonnateur
10 : 45 – 11 : 15	Pause-Café	
11 : 15 – 12 : 00	Discussions	Modérateur
12 : 00 – 12 : 30	Présentation des Mécanismes Financiers & Rôles et responsabilités PAM, GEF, AFB, Gouvernement Mauritanie	Ghazi Gader, Coordonnateur du projet
12 : 30 – 13 : 15	Discussions	Modérateur
13 : 15 – 14 : 30	PAUSE DEJEUNER	
14 : 30 – 15 : 00	Prochaines étapes (Processus de Consultation)	Ghazi Gader, Coordonnateur du projet
15 : 00 – 15 : 45	Questions et réponses - débats	Modérateur et Présentateurs
15 : 45 – 16 : 00	Cérémonie de clôture	Chargé de Mission, DN

Allocution d'ouverture
de Monsieur Mohamed Ould Abdallahi Salem Ould Ahmedoua,
Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل



وزارة البيئة والتنمية المستدامة

خطاب الأمين العام السيد محمد عبد الله السالم ولد أحمدوا بمناسبة افتتاح ورشة
انطلاق فعاليات مشروع تحسين قدرة التجمعات وأمنها الغذائي في مواجهة الآثار
السلبية للتغيرات المناخية

بسم الله الرحمن الرحيم
وصلى الله على نبيه الكريم

السادة الأمناء العامون ،،
السيد ممثل برنامج الغذاء العالمي ،،
السادة المشاركون ،،

إنه لشرف لي عظيم أن أتناول الكلام أمامكم باسم السيد وزير البيئة والتنمية المستدامة، بمناسبة افتتاح هذه الورشة التي من شأنها إعطاء إشارة انطلاق فعاليات مشروع تحسين قدرة التجمعات وأمنها الغذائي لمواجهة الآثار السلبية للتغيرات المناخية المنفذ من قبل برنامج الغذاء العالمي وصندوق التكيف مع التغيرات المناخية والذي سيستفيد منه ثمان من ولاياتنا الداخلية هي : الحوضين ولعصابه ولبراكنة وكوركول وكيدي ماغا واطرارزه وتكانت، على امتداد أربع سنوات بغلاف مالي يزيد على 7 مليون دولار.

أيها السادة والسيدات،،

لقد أدرك العالم منذ ما يزيد على عقدين مدى الإختلالات الكبرى التي بدأت تنتاب المناخ العالمي إثر الارتفاع الملاحظ لدرجات الحرارة مما حدى بالمجتمع الدولي إثر قمة الأرض 1992 إلى توحيد جهوده من خلال الاتفاقية الإطار للأمم المتحدة حول التغيرات المناخية سعيا إلى مكافحة تجليات هذه الظاهرة المتمثلة في اضطراب الهطولات والفيضانات الفجائية وانحسار الأمطار في بعض الأحيان وما ينتج عنه من موجات جفاف تضر بالوسط البيئي وساكنته على حد السواء.

ولعل انطلاق فعاليات هذا المشروع وما سيتمخض عنه من انجازات عملية عبر مكوناته الثلاثة وهي :

1- دعم قدرات قطاع البيئة والتجمعات المحلية على فهم أخطار تغير المناخ وإعداد خطط التكيف معه ؛

2- إعداد وتنفيذ إجراءات عملية للتكيف والحد من آثار تدهور الأراضي ومكافحة التصحر ؛

3- تصور وتنفيذ إجراءات عملية متنوعة للتكيف مع الظاهرة وتحسين الظروف المعيشية للتجمعات الأكثر هشاشة.

يشكل ترجمة لبعض جهود الحكومة بإشراف من الدكتور مولاي ولد محمد الاغظف وتتويجا للعناية الكبرى التي يوليها فخامة رئيس الجمهورية السيد محمد ولد عبد العزيز من أجل الحفاظ على الوسط البيئي بشكل عام والتعاطي مع ظاهرة التغير المناخي بشكل خاص كما دل على ذلك تواجده شخصيا في قمة المناخ بكوبنهاغن وقمة السلم والأمن في إفريقيا بباريس مؤخرا.

أيها السادة والسيدات ،،

ادعوكم جليا إلى استيعاب الأنشطة الهامة المكونة لهذا المشروع واسمحوا لي قبل أن انهي كلمتي بالتوجه بالشكر الجزيل إلى شركائنا في التنمية خاصة صندوق التكيف مع التغيرات المناخية وبرنامج الغذاء العالمي على مواكبتهم لنا كما أشكر كافة المشاركين خاصة الذين تحملوا عناء السفر من داخل البلاد.

وبهذا أعلن على بركة الله افتتاح ورشة انطلاق فعاليات مشروع تحسين قدرة التجمعات وأمنها الغذائي في مواجهة الآثار السلبية للتغيرات المناخية.

وأشكركم والسلام عليكم ورحمة الله



Mots d'ouverture Par Monsieur Moise BALLO, – Directeur a.i PAM

*Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,
Madame la commissaire adjointe du Commissariat à la Sécurité Alimentaire,
Monsieur le Secrétaire général du Ministère du Développement Rural,
Monsieur le Secrétaire général du Ministère de la famille, de la petite enfance et de la protection,*

*Messieurs les représentants des régions
Mesdames et Messieurs les représentants des Agences de coopération
Messieurs les représentants de la société civile*

Honorables invités

1. C'est pour moi un grand honneur de participer à l'ouverture de cet atelier de lancement du projet changement climatique : **Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique.**
2. Je tiens d'abords à vous remercier tous d'avoir accepté cette invitation et particulièrement ceux qui se sont déplacés de l'intérieur du Pays.
3. Nous nous réjouissons d'avance de cette nouvelle coopération avec le Ministère de l'Environnement et de Développement Durable que nous allons travailler à la renforcer de plus en plus tout comme avec nos autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce projet.
4. Comme vous le savez, trois quarts du territoire de la Mauritanie d'environ 1 million de kilomètres carrés est désert, et seulement environ 10% sont des terres arables. Il est l'un des pays du Sahel qui ont été les plus durement touchés par des sécheresses successives au cours des 30 dernières années.
5. Le changement climatique, avec toutes les incertitudes scientifiques que cela comporte, est là et il est ressenti par les populations à l'échelle mondiale et tout particulièrement en Mauritanie. La température moyenne annuelle en Mauritanie a augmenté de 0,9 °C depuis 1960 (un taux moyen de 0,19 °C par décennie). Cette augmentation est nettement plus marquée pendant dans la saison chaude et sèche, qui est de 0,34°C par décennie.
6. Ces tendances vont encore s'accroître. Les projections montrent que la température annuelle moyenne devrait augmenter de 1,5 à 2,5 °C. La deuxième communication nationale de la Mauritanie indique que les précipitations diminueront d'au moins 20% d'ici les années 2090, par rapport aux années 1990.
7. Nul n'est en mesure de prédire avec une certitude absolue quels seront les effets du changement climatique ; en revanche, nous avons désormais assez de connaissances pour en comprendre les risques.
8. Le pastoralisme et l'agriculture sont les secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Dans un scénario de hausse des températures et des précipitations plus imprévisibles, les risques de l'insécurité alimentaire vont augmenter et ce en raison de la baisse de la qualité et la quantité de bétail et la production agricole.
9. Dans un tel scénario, ce sont les communautés les plus pauvres qui vont subir le plus, les impacts du changement climatique et par conséquent la détérioration de leurs moyens de subsistance.
10. L'augmentation de la capacité d'adaptation aux Changements climatiques constitue une réponse existentielle face aux effets qui vont se produire sur les décennies à venir. De ce fait, on doit prendre en considération ce nouvel élément dans l'élaboration des plans de développement locaux afin d'anticiper les mesures adéquates et rendre plus résilients les moyens de subsistances de ces communautés vulnérables. C'est donc dès à présent qu'il nous faut agir pour écarter sinon minimiser les risques qui menacent non seulement ce pays, mais l'humanité et la planète toute entière.
11. Le projet **Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique** est un processus conçu pour aider à mieux s'adapter à ce phénomène. C'est un projet financé par le **Fonds d'Adaptation au Changement**

Climatique de l'UNFCCC (FA). Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), accrédité par le Fonds d'Adaptation en juin 2010 est l'**Entité Multilatérale de Mise en Œuvre (EMMO)** du projet. L'exécution revient au **Ministère de l'Environnement et au Développement Durable (MEDD)** où sera logé le projet.

12. L'objectif général du projet est de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales vulnérables face aux changements climatiques. Le projet tirera parti des efforts de plusieurs initiatives existantes de gestion des ressources naturelles, tout en se focalisant de plus près sur l'impact du changement climatique sur la dégradation des ressources et l'insécurité alimentaire, ainsi que sur la capacité des communautés à se préparer pour y faire face.
13. Le projet comporte un grand volet de renforcement des capacités institutionnelles et techniques, au niveau régional et communautaire, en matière de planification participative de programmes d'adaptation. Sur le plan opérationnel, le focus sera donné aux activités qui viseront à mobiliser et soutenir les communautés, pour leur permettre de mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes et ce par des actions de lutte contre la désertification et de dégradation des sols ainsi que des actions d'amélioration de leur niveau de vie.
14. Je tiens à souligner que cet atelier marque le démarrage d'un processus de consultation très important pour le projet qui va aboutir à l'établissement de la planification opérationnelle. Ce processus engagera l'ensemble des partenaires et particulièrement les régions concernées. Le premier objectif recherché à travers ce processus est le ciblage des zones d'intervention du projet en tenant compte notamment des expériences de projets et programmes en cours dans ces zones. Le deuxième objectif est de pouvoir identifier les activités pertinentes en fonction des découpages qui auront été définis. Pour cela, nous comptons vraiment sur les efforts de l'ensemble des partenaires pour réussir ce processus de consultation.
15. Enfin, je voudrai réitérer l'engagement du PAM à veiller à la bonne réussite de ce projet et ce ; en travaillant dans un cadre de concertation et de coordination avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et tous les autres partenaires concernés dans un souci de pouvoir atteindre les objectifs fixés pour le projet.
16. Je ne saurais terminer sans renouveler mes remerciements et ma gratitude au Gouvernement mauritanien pour sa franche collaboration dans la mise en œuvre des programmes du PAM en général et réitère au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie l'engagement du PAM et son entière disponibilité à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie de la population mauritanienne la plus vulnérable.
17. Je vous remercie encore une fois pour votre présence et je vous souhaite plein de succès pour votre journée.

Annexe 4

LISTE DES 70 PARTICIPANTS

Mohamed Ould Abdallahi Salem Ould Ahmedoua
 Mohamed Ould Ahmed Aida
 Fatimetou mint M'heiham
 Nabil Hajjar
 Chargé de Mission du MASEF
 Sidi Mohamed Ould El Wavi
 Fall Oumar

SG/MEDD
 SG/MDR
 Commissaire Adjointe à la Sécurité Alimentaire
 Consul Honoraire de Belgique :
 SG par intérim du MASEF
 Chargé de Mission, Directeur National du Projet
 Consultant, Modérateur de l'Atelier

FEUILLE DE PRESEN 1/3

Le 11/12/13

N°	Noms & prénoms	Fonction	Institution	Coordonnées	Emargement
1	Abdourahmane Amanatallah	Directeur	MEDD	46009197	BA
2	Mohamed El Mokhtar N'Amir Cheuf	Délégué MEDD/ANAN	MEDD	46555705	A
3	M. Mammoud Jama	M. Jama EDD/Biaken	MEDD	46942844	BA
4	Ebner Ahamad	D R EDD/NKIT	MEDD	44940355	BA
5	HAROUNE OUL HANEFI	CT/	MEDD CSA	22494019	BA
6	Chukha Oul Amico Abdou	coops. ONG/bopt	ONGI BACEF	46500056	BA
7	Mh d o Sidi Ould	DREM / Boopse	NEPA	22072044	BA
8	Harbi mint Saleck	Président Coopérative	Coopérative	22063252	A
9	A Omed Talbe	Reissou é mil	TAGANT	46958084	BA
10	Bah Ould Sidiya	coops. météorologie	BO/M	22470792	BA
11	Jamba Siwakou	DRE Tagant	MEDD	44051040	BA
12	Amadou BA	Président	NAFORE	22157653	BA
13	Amadou BA	Coordinateur	BNV/ISD	21364000	BA
14	Amadou Hamadou	Membre	ONN	41015827	BA
15	Mohamed Amin Abdou	FORAKNA	FORAKNA	46426077	BA
16	Belkour Bocoum	D.P.N. DEDD	DPN MEDD	22204815	BA
17	Dramane TRAORE	DRE D D Guidimaka	Guidimaka	46494940	BA
18	Ely Oul Ouedia	DA-ASP	MAED	46407066	BA
19	Mou Abdoullah	Journalist	RADIO MR	41900040	BA
20	Amadou Med Sidi	journalist	RADIO RIM	414013400	BA
21	Abel Noua Ahmed	SC MEDD	MEDD	22098771	BA
22	Dr. KHOUNA Moutou	DAOLIAH	MEDD	22121059	BA
23	Mohamed Lemine O Abdellahi	co/servise DPUE/MEDD	MEDD	22121059	BA
24	Sidi Oul Ouedia	R/SMD		22373717	BA
25	Mohamed Oul Kerym	R B D S J Président	R B D S	20279776	BA
26	Mohamed Ouldallah	Directeur Ag DA	MDR	22351042	BA
27	Abel MD Lavi Sall	BA	R/SMD	22321693	BA
28	Mh. Mahmed Magdad	chancelier		22809040	BA
29	Sidi Oul Ak	EL/EL		22373717	BA

FEUILLE DE PRESENCE 2/3

30	Damba Naniwa	Expert	ACCUC/HZ	22 01 23 12	
31	Sidi el Khelifa	Expert National	MT gold/PNUD	22 03 40 30	
32	Mohamed el Mohamed Fadel	Hydrologist Hydrologist	MT Gold/PNUD		
33	Nohamed el Mohamed Fadel	Hydrologist Hydrologist	PNISER	22 27 30 3	
34	Mohamed el Mohamed Fadel	Expert	PNBA	22 00 27 27	
35	Ehaye O. Mohamed Noham	Direct. Adj PNBA	PNBA	42 42 63	
36	E. Shaf el Saad Ahmed		Ami	22 28 07 8	
37	Med. Samir		Ami	42 42 00 18	
38	Sidi el Mohamed		Ami	42 42 00 18	
39	Tamba Naniwa	DRED RUM	UNEP	46 84 90 64	
40					
41					
42	Sidi el Mohamed	Hydrologist	Ami	22 14 27 55	
43					
44	Klaus Mersmann	Progr. GIZ	Coord.	46 08 11 22	
45	Batta Jih	CT	GIZ ProGRN	44 40 62 41	
46	Till Below	CT	GIZ Siegel		
47	Die Amadou Diouma	Consultant	PAM	46 47 70 84	
48	Ghazi GAZI	Coordination project	PAM	27 09 33 81	
49					
50					
51					
52					
53					
54					
55					
56					
57					
58					
59					
60					
61					
62					

Annexe 5



Termes de références pour la modération de l'Atelier de lancement du projet « Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique »

1. Objectif de la consultation

L'objectif de cette consultation est de modérer et faciliter le déroulement de l'atelier de lancement du projet changement climatique qui aura lieu à l'hôtel Wissal à Nouakchott le 11/12/2013, ainsi que la préparation du rapport de l'atelier.

2. Taches du consultant

- Préparation technique de l'atelier : La préparation du plan de modération en fonction du programme proposé par les organisateurs, la vérification de la bonne installation du matériel audiovisuel ainsi que toutes les conditions pour qu'il n'y ait pas d'incidents qui peuvent perturber le bon déroulement de l'atelier.
- Modération des différentes séances de l'atelier en veillant à respecter le temps imparti.
- Elaboration du rapport de l'atelier

3. Livrable

- Rapport de l'atelier

4. Durée de la consultation

La durée de la consultation est **fixée à Deux (02) jours** à compter de la date de signature du contrat pour les deux actions suivantes :

- Modération : 1 jour
- Préparation du rapport de l'atelier : 1 jour

5. Modalités de paiement

Le paiement sera effectué à raison de 100% après la remise du rapport de l'atelier sur CD (3 exemplaires) et en forme imprimé (3 exemplaires).